

LA GAZETTE de ST MANDE SUR BREDOIRE



**I
N
F
O
S
T
M
A
N
D
E**

**2
0
0
2
/
2
0
0
3**



LE MOT DU MAIRE

L'Equipe Municipale est heureuse de vous présenter son deuxième numéro de la Gazette de SAINT MANDE!

Ce bulletin a pour but de vous informer des décisions, des projets, du fonctionnement, de la fiscalité de la commune, des difficultés rencontrées, des activités communales et associatives, tout simplement ce que vous êtes en droit de connaître.

Ma priorité est d'être à votre écoute. C'est pourquoi toutes vos suggestions seront les bienvenues ainsi que votre contribution à l'élaboration du prochain bulletin si vous le souhaitez.

Je remercie toute l'équipe municipale et le personnel sans qui rien ne pourrait se faire, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent au sein d'associations ou autres pour dynamiser la vie communale!

Que l'année 2004 apporte à chacun d'entre vous et à vos familles; Santé, Bonheur et Sérénité .

Que nous puissions vivre dans un monde où Solidarité, Sécurité et Tolérance ne soient pas que de vains mots...

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS!

Annie PEROCHON

DEMOGRAPHIE

Naissances

BOULBES Lucas **né à St Jean d'Angely**
Le 23 décembre 2002

BURET Erwan **né à St Jean d'Angely**
Le 16 juillet 2002

DABZAC Morgane **née à St Jean d'Angely**
Le 9 septembre 2002

GICAILLAUD Charly **né à St Jean d'Angely**
Le 7 mai 2002

Mariages

Néant

Décès

BORDAY Armand **le 16 septembre 2002**
GICAILLAUD Paulette **le 4 février 2002**
MIRANDE Yves **le 26 novembre 2002**

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 heures à 18 heures sur rendez-vous

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bredoire@mairie17.com

LOCATION SALLE DES FETES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 153 €

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune

Associations hors commune : 50 €

RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans Doivent se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir d'un livret de famille.

Une attestation sera remise au jeune.

*Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la **journée d'appel de préparation à la défense**(dite journée du citoyen) mais également pour s'inscrire **aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (baccalauréat, permis auto et moto, concours fonction publique). Elle sera demandée pour **l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans**, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de **l'inscription sur les listes électorales**.*

RECENSEMENT DE LA POPULATION

A compter de 2004, une nouvelle méthode de recensement de la population est mise en place (Loi n°2002-276 du 27/2/2002) ; Chaque année, 1/5ème des communes est recensé. En 2004, la Commune de ST MANDE sera recensée du 15 janvier au 15 février. Réservez votre meilleur accueil à Mme BURET Sylvie, l'agent chargé de cette opération.

CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL

ADMR (aide à domicile) : 1 rue de la Fontaine 17470 AULNAY

Tél : 05/46/33/05/42 ou 05/46/33/30/85 fax : 05/46/33/06/73

MSA : 4 rue Rose 17400 ST JEAN D'ANGELY

Tél : 05/46/33/99/66 fax : 05/46/58/66/83

Permanence à Aulnay : 4^{ème} lundi du mois de 10 h à 12 h

AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :

Repas midi : 7.80 euros

Repas midi couple : 6.90 euros/personne

Repas soir : 2.80 euros

Adresse : Fief Montlouis 17105 SAINTES

Tél : 05/46/97/50/88 Fax : 05/46/93/84/21

<http://www.groupemsa.com>

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE : Mme Maryse BERNET

Tous les mercredis de 14 heures à 16 heures30 à la Communauté de Communes
13 rue des Carmes 17470 AULNAY

Tél : 05/46/33/15/33

Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile

URSSAF : Agent itinérant à votre disposition à :

Centre des Bénédictines Entrée A

12 Place du 18 juin 1940

17400 ST JEAN D'ANGELY

Tous les mardis de 10 h à 12 h 30

Tél : 05/46/32/07/47

TRESOR PUBLIC :

Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY

Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

Tél : 05/46/33/10/15

BANQUE ALIMENTAIRE :

Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours

Tél : 05/46/33/10/02 mairie

Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

DECHETTERIES

A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :

NERE

*ouverture : du 1/10 au 31/3
Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi, vendredi, samedi 9 h à 12 h
Fermée lundi et mardi*

*du 1/4 au 30/9
jeudi, vendredi
mercredi, samedi 9h à 12h
fermée lundi et mardi*

AULNAY

*ouverture : du 1/10 au 31/3
lundi, mardi, vendredi, samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Fermée le jeudi*

*du 1/4 au 30/9
lundi, mardi, vendredi, samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 19 h
Fermée le jeudi*

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)

COLLECTE DES EMBALLAGES

*Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier
En décembre les 11 et 26
Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes et barquettes en métal, cartons et cartonnettes.
Veillez à ne pas déposer d'éléments polluants (déchets ménagers) ou dangereux (verre, seringues...) Pas de bouteilles d'huile et pas de yaourts.*

BORNES VERRE ET PAPIER

*Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre,
Les journaux, magazines, catalogues et prospectus.
Merci de ne pas déposer de verre devant les bornes, par sécurité et par souci de propreté.*

L'INFORMATION JEUNESSE

C'est

1 centre information jeunesse à POITIERS

1 centre information jeunesse à LA ROCHELLE

12 bureaux et points information répartis sur le département

- **1 bureau à St Jean d'Angely**
- **1 point information jeunesse à AULNAY**

Et qu'est ce qu'on y fait :

Destiné aux jeunes de 16 à 26 ans qui souhaitent :

- **s'informer sur les différentes filières professionnelles**
- **s'informer sur les études à suivre pour chaque filière**
- **réaliser des projets (loisirs, professionnels, formations) et qui ont besoin d'aide (technique, humaine, voire financière)**
- **s'impliquer dans la vie associative**
- **trouver du travail saisonnier**
- **se loger**
- **s'informer sur les conduites à risques (MST, drogues..)**
- **partir à l'étranger**
- **s'informer sur les sorties culturelles**
- **rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un CV.**

Pour ce faire, à votre disposition :

- **un ordinateur mis à disposition des jeunes avec accès gratuit à Internet et 1 série de CD Rom mis à jour chaque année avec toutes les infos susceptibles de les concerner,**
- **Christophe, l'animateur du local jeunes situé 27 route de Salles à AULNAY ouvert du mardi au vendredi de 15 h à 17 h (jeudi de 14 h à 16 h)**

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE du Canton d'Aulnay

Association ADMR, 1 rue de la Fontaine, 17470 Aulnay – Tél. : 05.46.33.05.42

SERVICE JARDINAGE BRICOLAGE

Un certain nombre de personnes ont de plus en plus de difficultés, ou tout simplement pas le temps, de tondre leur pelouse, désherber leurs plate bandes, planter quelques fleurs, tailler une ou deux petites haies, scier du bois, ceci pour le jardin.

Dans la maison, il n'est pas toujours facile de trouver un voisin pour poser une simple étagère, remplacer une ampoule électrique, repeindre une porte ou un placard, poser des rideaux, débarasser caves ou greniers, lessiver une cuisine, etc...

Il ne s'agit pas de prendre la place d'entreprises spécialisées, mais de faire ce que ferait un particulier un peu bricoleur, plus jeune ou plus disponible que soi-même et de faire ce que les entreprises ne voudraient pas faire. Le prix que nous vous demanderons sera fonction du fait que vous avez ou non des outils (tondeuse, taille haies, etc..).

Si vous pensez avoir besoin de ce Service dans le courant de l'année (et ceci, bien sûr, sans engagement de votre part), vous nous renvoyez vos coordonnées (*voir le bas de cette page*) ou vous nous téléphonez.

Je suis intéressé par ce Service :

NOM Prénom

Adresse et téléphone

Brigade de Proximité d'AULNAY

----- Nous prenons aujourd'hui l'initiative de vous rencontrer par ces quelques lignes pour tenter de limiter les désagréments que vous pourriez avoir après un vol ou un cambriolage. Ces informations s'efforceront de dégrossir plusieurs points importants ; sans prétendre y apporter une réponse exhaustive. En effet, il n'y a pas de profil type du cambrioleur (tantôt opportuniste en agissant au coup par coup ou alors après repérage et ce, avec ou sans la présence des occupants) ; ni de solutions ultimes pour lui échapper. -----

----- Toutefois, en adoptant quelques précautions élémentaires, seuls les auteurs de méfaits percevront une certaine « insécurité ». C'est à cet état de fait, qu'il convient d'arriver. Pour cela, le redéploiement actuel des forces de l'ordre doit y contribuer. Cependant, la population a elle aussi un rôle prépondérant dans cette lutte, en nous informant de la présence inhabituelle de véhicules ou de personnes. -----

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS..... NUL N'EST A L'ABRI.

L'Adjudant LECOUFFE, Cdt la communauté de brigades d'Aulnay-Loulay
Le Chef AUDEBERT, Cdt la brigade de proximité d'Aulnay

Limiter les risques en votre absence :

- Même pour une courte durée, pensez à fermer consciencieusement toutes vos ouvertures. N'hésitez pas à les renforcer par plusieurs points supplémentaires malgré une solidité apparente.
- Même si vous pensez que l'endroit est sûr, ne laissez jamais vos clefs cachées à l'extérieur (paillasons, pots de fleurs, boîtes aux lettres), ces endroits sont connus et toujours visités en premier.
- Ne conservez aucune somme d'argent importante. Une cachette est rarement introuvable.
- Ne gardez aucun objet de valeur en évidence à votre départ. Le coffre de la banque est là pour ça.
- Eviter de verrouiller vos meubles pour ne pas subir de détériorations supplémentaires.
- N'enregistrez pas de messages sur répondeur téléphonique faisant état de votre absence. Préférez le transfert d'appel.
- Demandez aux services de LA POSTE ou à l'un de vos voisins de conserver votre courrier. Une boîte aux lettres débordante est le signe d'une habitation inoccupée momentanément.
- Informez vos voisins de votre absence. Demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre départ à la gendarmerie. Un état du lieu sera fait à chaque passage sur le secteur.

Accroître l'efficacité :

- Si vous remarquez la présence d'un véhicule ou d'une personne suspecte, avertissez la gendarmerie.
- Pensez si possible à noter les numéros d'immatriculation et communiquez les le plus vite possible. N'attendez pas de rencontrer les gendarmes pour le faire. En effet, une présence « bénigne » pour vous peut s'avérer importante pour la gendarmerie ; cette présence pouvant avoir été remarquée à d'autres endroits ; lieux de méfaits (cambriolages ou escroqueries auprès de personnes âgées).
- Notez bien les caractéristiques de vos biens.
 - mobiliers de valeur (photos & mentions des détails que vous seuls connaissez - cassures, griffures, rayures internes ou externes)
 - Electroménagers, Hi-fi (mentions des numéros de série des appareils visibles au dos sur plaque fabriquant, du type commercial, de la marque)
 - Téléphone mobile (mention du code I.M.E.I. à 15 chiffres, nmr série unique différent de la carte SIM)

Lors de votre dépôt de plainte, vous fournirez toutes ces références ; lesquelles seront enregistrées dans une base informatique nationale et permettront d'identifier l'origine exacte des objets trouvés.

Vous êtes victimes d'un vol ou d'un cambriolage :

- Faites appel à la gendarmerie
- Laissez les lieux en l'état. Evitez de pénétrer dans les pièces visitées. Ne touchez pas aux objets.
- Faites opposition le plus tôt possible auprès de votre banque (chèquiers, CB) ou opérateur mobile.

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2003

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Dépenses d'équipement 16 474.00	Recettes d'équipement 7 972.00
Dépenses financières 13 577.00	Recettes financières 86 257.92
Opérations d'ordre 0.00	Opérations d'ordre 0.00
Solde excédent reporté 63 508.92	
TOTAL 94 229.92	TOTAL 94 229.92

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Charges caractère général 54 869.17	Produits des services 4 700.00
Charges de personnel 55 060.00	Impôts et taxes 39 419.00
Autres charges de gestion 62 965.21	Dotations Subventions 60 307.00
Charges financières 3 292.00	Autres produits 16 000.00
Virt section investissement 16 829.00	Excédent antérieur 63 589.38
TOTAL 193 015.38	TOTAL 193 015.38

TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

(Part communale)

Taxe habitation.....4.51%
Foncier bâti.....6.69%
Foncier non bâti.....23.20%
Taxe professionnelle.....6.67%

Où EN SONT LES PROJETS

MAISON GRIFFAULT

Suite à des problèmes survenus au niveau du plafond et après en avoir averti l'architecte, devant l'ampleur des dégâts, le conseil a décidé de saisir l'assurance de la commune (protection juridique).

Après plusieurs réunions avec les experts représentant les assurances des différents corps d'artisans, l'affaire est actuellement entre les mains de ces derniers et nous attendons les devis (après maintes relances) pour les proposer au bureau d'expertise.

Les locataires ont été relogés dans le logement JOUSSON depuis le 1er JUILLE 2003 pour raison des raisons de sécurité. Les frais représentés par cette regrettable situation seront pris en charge par l'assurance (pertes de loyers et autres...)

En espérant que cette affaire qui dure depuis trop longtemps soit rapidement résolue! !

LOGEMENT PQPIEUL

Suite aux conseils de Mme PLAIRE Architecte conseil à la Région,

Dans sa séance du 23 septembre 2003, le Conseil Municipal a décidé d'aménager ces bâtiments pour y installer une auberge avec hébergement sous forme de location vente. Nous avons fait appel aux différents organismes susceptibles d'apporter des aides sous forme de subventions afin de voir si ce projet est réalisable.

Mr BOUCHE architecte a été contacté pour chiffrer le projet

TRAVAUX EGLISE

Suite à la visite de Mr BRUN (architecte des Bâtiments de France), nous attendons les devis pour différents travaux de restauration de l'église.

CHENE A CARNOT

Le Conseil municipal dans sa séance du 23 septembre 2003, a décidé d'aménager l'espace du Chêne à Carnot.

Des personnes se sont proposées pour apporter leur concours à ce projet et nous les en remercions. C'est ainsi que le 8 novembre 2003, le Chêne à Carnot a été débité, le terrain nettoyé dans l'attente de planter une haie et un nouveau chêne début 2004. Nous en reparlerons.

PROJET PARC EOLIEN

En janvier 2003 la société Global Repower a contacté le Maire pour l'informer d'un projet de parc éolien situé entre Gâtébourse et les Consoudes.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 17 février 2003, a donné un avis favorable pour la réalisation de ce projet.

Une réunion publique a eu lieu en juillet, le permis de construire a été déposé et actuellement une étude d'impact est en cours pour la réalisation d'un parc avec 6 éoliennes au lieu d'1 comme prévu, dans un premier temps.

Les propriétaires et fermiers seront contactés début 2004.

DEVIATION ROUTE DE ST LEGER

La déviation pour les poids lourds de «+ de 10 m» ne peut être mise en place en 2003 faute de crédits au Syndicat Départemental des Chemins qui prend en charge 25 % de la dépense. Reportée en 2004...

ACCES MAIRIE POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Dans sa séance du 3 décembre 2002, le Conseil municipal a décidé d'aménager l'accès de la mairie pour les personnes à mobilité réduite. L'entreprise TURMO a été retenue pour la réalisation de ces travaux subventionnés à 25% par l'Etat, qui devraient être faits avant mars 2004.

AGENT D'ENTRETIEN

A compter du 1er janvier 2004, et Marcel sera remplacé par Mr Arnaud BRUNET par voie de mutation.

Nous trouvons fort regrettable que les projets prévus pour 2003 n'aient pu être réalisés et ce, indépendamment de notre volonté et malgré notre ténacité! Espérons que l'année 2004 voit nos projets se réaliser au plus vite et nos démarches administratives avancer!

L'ECOLE A SAINT MANDE

Quatre communes se sont regroupées en RPI en 1984 : ST MANDE, CONTRE, LA VILLEDIEU, VINAX.

Le SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire) a été créé : il est composé de délégués de chaque commune et d'un bureau : Président (actuellement Annie PEROCHON)

Le SIVOS a son budget propre. Chaque commune verse une participation par élève (cette année elle est de 100 euros).

Le SIVOS a la charge des achats pour la cantine, fixe le prix des repas et ka secrétaire facture aux familles.

Le fonctionnement des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes d'Aulnay qui en a la compétence.

La commune a la charge des locaux scolaires.

L'école maternelle est à CONTRE (16 élèves)

La maîtresse : Mme D'ALBRET Roxane, deux assistantes maternelles : Mme Muriel TOUZEAU le matin, Mme Chantal COURTINAT l'après-midi

L'école primaire est à ST MANDE. Il y a deux classes avec une maîtresse dans chacune d'elle.

1^{ère} classe : CP CE1 Coline CORNUAU Directrice

2^{ème} classe : CE2 CM1 CM2 Rachel NAU

Il y a une bibliothèque.

La cantine est à la salle des fêtes, les enfants de la maternelle et de l'école primaire y sont conduits par le bus.

Nathalie BURET est cantinière.

Ramassage scolaire : le bus passe dans chaque commune.

Horaires d'école : suite à une enquête auprès des familles, les horaires sont les suivants : 9 h à 16 h.

Depuis Novembre 2001, une garderie a vu le jour à St Mandé ;

Horaires : 16 h 30 – 19 h

Responsable : Sylvie BURET

Tarif : 1 euro la garde (goûter compris)

Les membres du SIVOS attirent l'attention des parents sur l'importance de signaler en mairie l'entrée ou le départ de leurs enfants dans les écoles.

Aux nouvelles familles qui arrivent à SAINT MANDE, sachez que nous avons une école avec tous les avantages que peut avoir une petite école de campagne (petit effectif, qualité d'enseignement) et tous ses services (ramassage scolaire, garderie, cantine ...) alors n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.



Au revoir aux trois maîtresses : Nathalie DUPEU, Françoise GIRAUD et Anne TURPIN.

QU'EST QU'ON FAIT A L'ECOLE

THEATRE AVEC LA DIRECTRICE

Nous avons commencé à faire du théâtre le 21 novembre dans la classe des CP - CEI avec la directrice. Cela nous sert à être moins timides. Nous nous sommes présentés à une personne en faisant comme ci on ne se connaissait pas. Nous avons aussi fait le jeu du miroir et nous avons dit ce qu'était le théâtre pour nous. Et toutes les réponses étaient différentes.

Quentin

MATERNELLE

Chaque mardi la classe du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) va à la maternelle et on fait des activités pour les aider : on a fait de la danse (moderne jazz), on a travaillé et on a lu des histoires aux petits.

Scott

LES DROITS DE L'ENFANT

Nous avons lu des textes et répondu à des questions sur les droits de l'enfant.

Nous avons des droits comme tous les autres. Tous les enfants ont le droit d'étudier, de manger et de dormir au chaud ; ne gaspillez pas la nourriture ; pensez aux enfants qui ne peuvent pas dormir au chaud, qui ne peuvent pas étudier, qui dorment sur le sol et qui ont froid. Il y a 50 000 enfants qui meurent par an.

Cédric

LE JEUDI 20 NOVEMBRE

La journée des droits de l'enfant : j'ai bien aimé.

Parce-que si il arrive quelque chose, on a le droit de dire non.

Nous, on a de la chance parce qu' on va à l'école alors qu' il y a des enfants qui font du travail de grands et qui sont obligés.

Quels que soient leur religion, leur pays, et leur couleur, les enfants ont les mêmes droits.

Justine et Ophélie

LES ESCARGOTS

Nous avons apporté des escargots dans un terrarium puis ils ont fait des petits le 13 Octobre (dans la terre près de la vitre). Puis pendant les vacances Alexandre les a pris et ils sont nés le 29 octobre 2003. Maintenant, on en a environ une quarantaine. Quelques jours plus tard (le 15 Novembre) on a changé la litière et dans le pot de terreau on a découvert d'autre petits. Il y a peut-être 10 ou 20 œufs .

Adeline

ENDURANCE ET THEQUE

Depuis le début de Novembre, on a commencé un cycle "Endurance". La première séance, on a couru le plus longtemps que l'on pouvait. La 2ème, 3ème, 4ème et 5ème séance, on a couru le temps que nous demandait la maîtresse : 5, 8 ou 12 minutes. La 6ème séance, la maîtresse nous a demandé de donner des temps mais de 1 à 20 minutes.

Nous faisons aussi un jeu qui s'appelle la thèque: c'est un jeu comme le base-ball. Le joueur envoie la balle le plus loin sans qu'elle ne sorte du terrain. Si on fait le tour du terrain en une seule fois, ça rapporte 5 points. Mais si on dit "base", ça rapporte 1 point.

Alexandre

NOUS AVONS FAIT UN DEBAT AVEC LES GRANDS

Ça parlait des problèmes du car. et on a cherché des solutions: Ne pas passer sous les sièges, ne pas déranger le chauffeur, rester assis quand le car roule, ne pas crier, ne pas se lever, ne pas jouer avec les bonnets et ne pas les lancer.

Ophélie

LES MOTS EN ANGLAIS

Nous faisons de l'anglais en classe. Nous savons dire les nombres et Bonjour, comment t'appelles -tu? Comment ça va? Nous avons appris une chanson en anglais: c'est brother John (frère Jacques), et aussi Gingle Bells.

**Are you sleeping, are you sleeping
brother John, brother John,
Morning bells are ringing, morning bells are ringing
Ding ding dong**

Ophélie et Chloé

EN ARTS PLASTIQUES

Nous sommes en train de faire des cartes de voeux avec des feuilles.

Nous mettons la feuille sur la feuille de papier.

Nous prenons une brosse à dents, nous la mettons dans la peinture. Avec notre doigts nous faisons des gouttes de peinture et nous collons sur du carton de couleur et c'est fini !

Peut-être que nous mettrons des paillettes et ça sera très beau.

Chloé

NOUS AVONS DES CORRESPONDANTS DE WALLIS

Wallis est une île au milieu de l'Océan Pacifique.

On leur a demandé des questions comme par exemple:

Comment sont vos maisons?

Pouvez-vous nous apprendre des mots en wallisien?

Avez des uniformes à l'école ?

Avec quels instruments jouez-vous de la musique?

Ils nous ont répondu qu'ils n'avaient pas d'uniforme à l'école, qu'ils avaient de maisons en tôles et le toit en feuilles de cocotier et quand il y a une tempête :tout s'envole !

Ils nous ont envoyé des cartes postales de Wallis et Futuna.

Les cartes postales sont très belles : dessus tu vois leurs maisons et les enfants

Ils ont des costumes très colorés pour les fêtes traditionnelles. On est en train de faire une nouvelle lettre à nos chers amis les Wallisiens . Il nous ont donné une chanson de Wallis,

elle parle de l'océan Pacifique. Il nous ont donné des mots en wallisien :

pardon > silou

la maison>api

bonjour>malo te mauili

Le "u" se prononce "ou".

Steven et Chloé

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ACCA ST MANDE SUR BREDOIRE

I – LE BUREAU

Composition du bureau :

- . Président : BERNAUD Jean-Claude
- . Vice-Président : GAUVIN Jacques
- . Secrétaire : BURET Christian
- . Trésorier : GICAILLAUD Jean-Pierre
- . Membres : BURET Laurent, PELARD Laurent, JOUSSON René, HUTIN Jean-Luc, GAUVIN Maurice.

II – TERRITOIRE DE CHASSE – SURFACE

- . Superficie totale : 2 320 hectares dont 525 hectares domaine régime forestier
- . Prairie et bois, charmille : 1795 hectares dont 15 % de réserve

III – MODE DE CHASSE

- . Chasse aux chiens d'arrêt
- . Chasse aux chiens courant

IV – ESPECES CHASSEES

- . Petit gibier (faisans, perdrix, lièvres, lapins, bécasses)
- . Grand gibier (chevreuil, sanglier) soumis au plan de chasse (bracelets : 9 bracelets de chevreuils et 6 bracelets de sangliers attribués par la DDA sous le contrôle de la fédération départementale de la Chasse).

LE SANGLIER depuis plusieurs années en prolifération constante, « ennemi n° 1 » des agriculteurs, fait de plus en plus de gros dégâts aux cultures. Les chasseurs se doivent de réguler cette espèce nuisible. L'an dernier après 25 attaques, 7 sangliers ont été tués et ce avec la ténacité de nos porteurs de fusil, jours de semaine comme week-end.

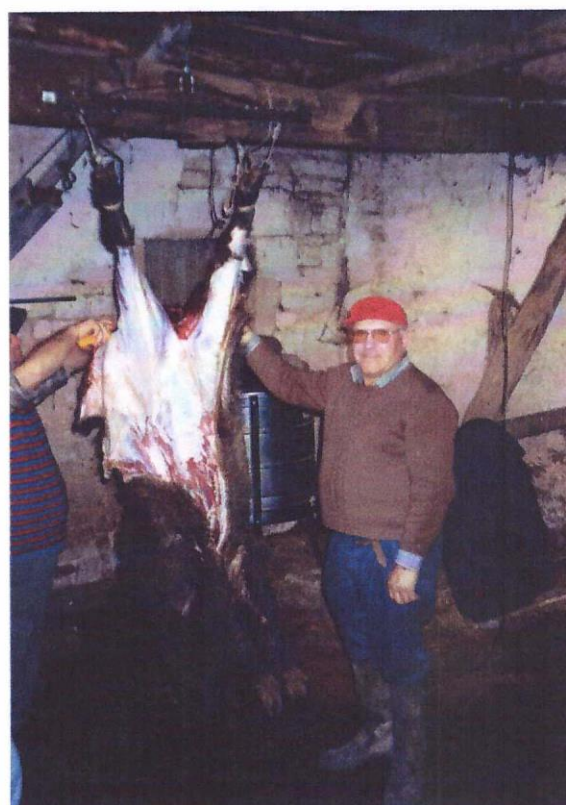
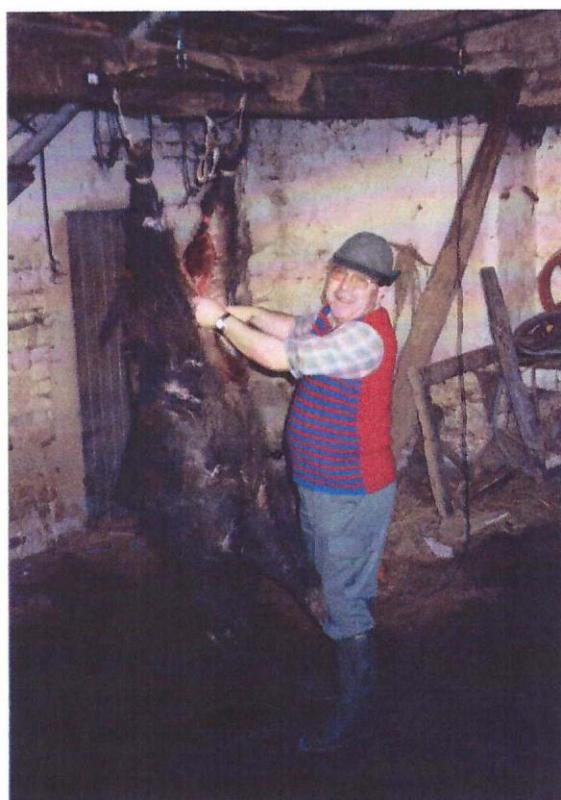
A l'occasion de ces battues, avant le départ nous nous réunissons au lieudit « Les Portes » dans une maison cordialement prêtée depuis peu par M. et Mme Carmen ORTHUON, pour le casse croûte d'avant départ et le pot de l'amitié au retour. Je tiens à remercier au nom de nous tous chasseurs, le brave « Léon » POISSONNET, lequel jusqu'à lors nous recevait chaleureusement dans sa modeste demeure mais dont la porte était toujours ouverte (toujours présent du haut de ses 80 ans), un petit clin d'œil aussi à Jean GENEAU qui n'a pas pris de permis cette année, un « vieux renard » plein d'histoires de chasse qui nous font bien rire, Un grand merci à ces anciens qui permettent la relation et le lien de nos générations.

Le Président



***Après une
journée d'effort
pour tout le
monde, grand
moment !! :***

La pesée



Séance de streep-tease menée par les spécialistes Gérard et Bébert

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

La rentrée Scolaire 2002/2003 s'est fait comme d'habitude dans la bonne humeur. Nous avons commencé par entreprendre la réalisation d'une randonnée nocturne. Avec l'aide indispensable de Charly pour l'itinéraire, le soutien des Parents de plus en plus nombreux à s'investir dans les projets de l'Association, nous avons pu réaliser cette soirée avec un nombre de participants important : 280 Personnes. Cela était le 19 octobre 2002.

Ensuite nous avons organisé notre Loto de fin d'année le 13 décembre 2002 dans la salle des fêtes d'Aulnay de Saintonge. Cela a été un réel succès, bien que beaucoup de nos concitoyens nous aient fait part de leur désaccord avec le lieu.... Aussi pour rassurer tout le monde, nous informons dès maintenant que le loto se fera normalement cette année dans la salle des fêtes de La Villedieu (qui fait partie du R.P.I. scolaire) le vendredi 19 décembre 2003. Pour en terminer avec nos manifestations, nous avons organisé notre repas de fin d'année, qui je vous le rappelle est ouvert à tous, le samedi 25 janvier 2003, qui a été également un grand succès. Toutes ces activités avaient été réalisées dans le but de récupérer de l'argent pour notre école, mais surtout pour nos enfants, et malheureusement le projet établi par les enseignantes de l'époque n'a pu voir le jour !!

Aussi cette année (je parle de la rentrée scolaire 2003) c'est avec un peu d'appréhension que nous avons accueilli nos trois nouvelles enseignantes (Une à Contré, deux à St Mandé). Avec plus de deux mois de cohabitation et de contact , nos doutes sont complètement envolés. Nous avons en face de nous des personnes responsables, qui en plus de leur temps d'enseignement sont disponibles et volontaires pour toutes nos activités. Elles ont donc le projet d'accompagner nos enfants pendant quatre jours dans un centre d'hébergement près de Chizé, et l'association leur a assuré tout son soutien dans cette démarche. C'est donc pour cela aussi que nous avons réalisé notre deuxième Randonnée Nocturne le 11 octobre Dernier, avec encore plus de succès que d'habitude, et je pense aussi plus de « professionnalisme » : 360 Participants, deux circuits, un encadrement réalisé par les enseignantes pour les enfants, un parcours concocté par Charly toujours aussi agréable à découvrir, toujours le soutien de Sofral qui nous met à disposition une remorque pour notre ravitaillement, toujours plus de parents bénévoles pour tous les lieux d'arrêts des participants. Cette année nous avons même accueilli dans notre équipe de bénévoles une « mamie » qui ne pouvait pas marcher, mais qui a accepté de nous donner un coup de main dans la salle des fêtes pour le ravitaillement « soupe » et « dessert ». Bienvenue à toutes les bonnes âmes, car rendez-vous est pris pour l'année prochaine....A même date...en fonction de la lune....

Notre repas annuel se fera le 31 janvier 2004 dans la salle des fêtes de St Mandé, vous pouvez d'ores et déjà retenir cette date. Cette année, l'équipe d'enseignantes organise un marché de Noël à l'Ecole de Contré où tous nos bambins vont vendre leurs réalisations. Vous y êtes bien sûr tous conviés, ne serait-ce que pour faire connaissance avec les enseignantes, les parents et leurs enfants. Je vous assure que c'est un moment très convivial. La date à retenir : le samedi 13 décembre 2003.

Si vous souhaitez communiquer avec l'Association des Parents d'Elèves du R.P.I. Notre Président : Marc Barillot, Secrétaire : Myriam Panier, Trésorière (rédactrice de la bafouille qui précède) : Martine Gaillou, les membres : Claude Mazeau, Jacky Postles, Elisabeth Both, Claudine Giraud, Josie Blais, Nadine Collardeau, Sandrine Burgau, Severine Wojtas, Valérie Bernaud, Nathalie Depin, Peggy Vignault, Fabienne Eymard, et tous les conjoints qui les accompagnent...

FOYER RURAL

Président : Jean-Louis BOULBES
Vice-Président : Claude GICAILLAUD
Secrétaire : Dominique BURET
Secrétaire Adjointe : Brigitte LE HAY
Trésorière : Jacqueline GENEAU
Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU

ACTIVITES

Concours de belote (Février)

VTT-Marche (Mai)

Boeuf à la broche (juin) avec l'Amicale de CONTRE

Repas de la SAINT BRICE (Novembre)



Une journée de marche à St Mandé
Assure le plein de vitalité

VTT-MARCHE



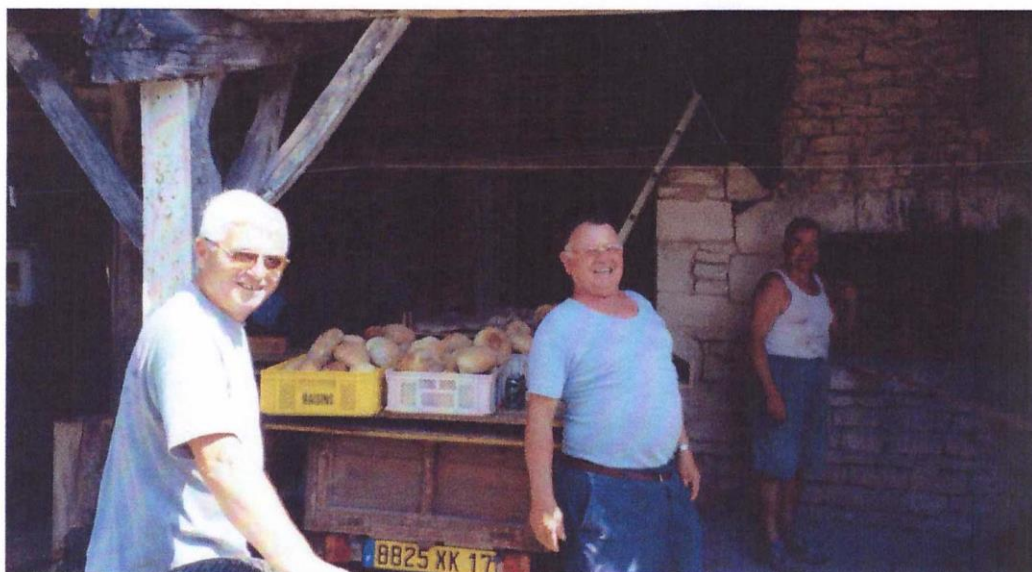
Les VTTistes en piste

Rien ne leur résiste



***Jeunes et moins jeunes,
Venez marcher à St Mandé tous les 2^{ème} dimanche de Mai***

BŒUF A LA BROCHE



A l'occasion du Bœuf à la broche du 22 juin 2003, le four appartenant à Monsieur TRIMOUILLE, a repris du service ainsi que Marcel le boulanger et son mitron Maurice !!!



La canicule ne nous a pas arrêtés et le service a été chaudement assuré Par des brancardiers que la chaleur n'a pas l'air de perturber.

*Après tous ces moments d'efforts et de joies grâce aux bonnes volontés,
pour préparer cette journée, un bénévole-poète a laissé courir sa plume sur
une nappe en papier autour d'un repas partagé quelques jours après.*

POEME POUR LE BOEUF A LA BROCHE

*Saint-Mandé et Contré sont des communes proches
Séparées d'environ deux kilomètres à vol d'oiseau
Rassemblés pour le bœuf à la broche
Dans les carrières de Chante Oiseau*

*Voyez-vous le bœuf à la broche c'est ce qu'il y a de mieux
C'est une très bonne solution
Pour réunir les jeunes et les vieux
Sans problème de générations*

*On a beau dire et beau faire
L'âge ou une fois niant l'affaire
car si vous voulez mon avis
Quand on est con c'est pour la vie*

*Je vais vous dire ce que je pense
Car à St Mandé et à Contré on a de la chance
Nous tous qui sommes ici
Nous sommes tous bons beaux et gentils
Ou pas un seul de nous n'est chétif*

*Ce fut une grande et belle journée
Tout le monde a bien travaillé
Tout le monde doit être félicité
Tout le monde s'est bien amusé
Alors vive Contré et vive St Mandé*

*Vous mes amis qui êtes à ces deux tables
Rassemblés pour apprécier le bon moment que nous vivons
St mandé et Contré vous avez été charitables
Je lève mon verre et je dis à notre santé buvons*

FESTIVITES

Galette des rois : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.

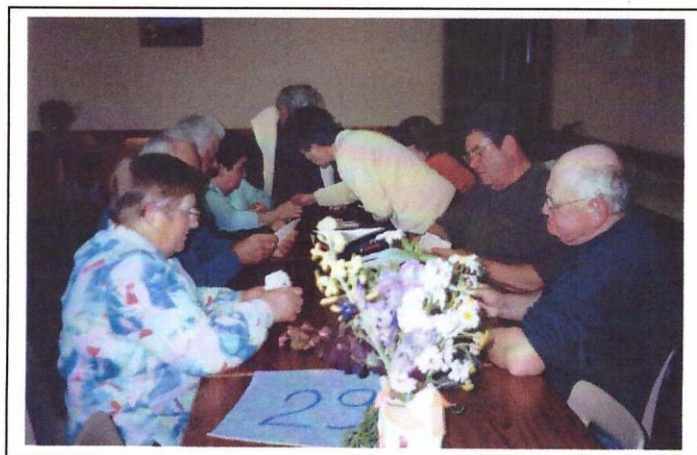
Repas des plus de 60 ans : le dernier dimanche d'avril

Commémoration du 8 mai et du 11 novembre

Concert à l'église avec les Eurochestries le 26 juillet 2003 : orchestre à cordes de Bucarest.

Visite nocturne le 7 août 2003 pour une ballade découverte du village : son histoire, ses maisons, son église racontée par Isabelle OBERSON de l'Atelier du Patrimoine.

Repas communal le 15 août 2003 : grillade-party sous le hangar du violon. (ce repas a remplacé le traditionnel buffet du 14 juillet)

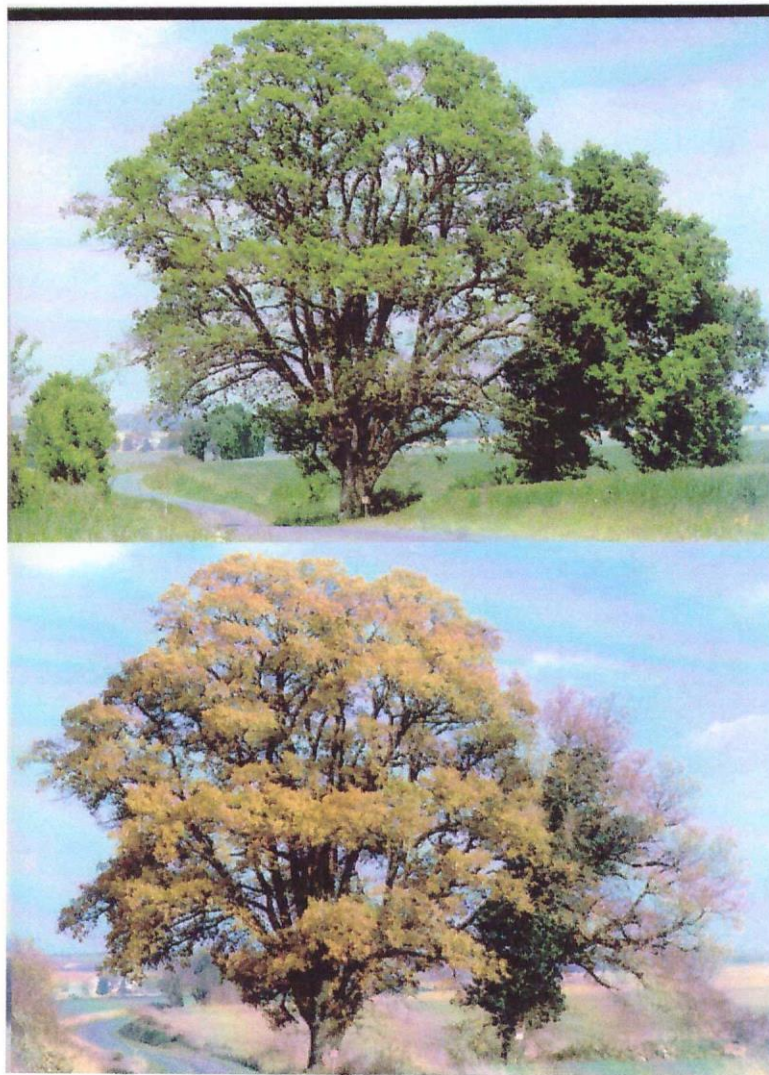


LE CHENE A CARNOT

Un chêne figurant sur la carte I.G.N. au 25000ème : Le Chêne à Carnot

Cet arbre magnifique, ayant survécu à la foudre qui l'avait atteint vers 1950, a été terrassé par l'ouragan du 27 décembre 1999.

A 800 mètres du village de St Léger, situé à l'intersection du Chemin des Huiliers et du chemin d'Aulnay à St Léger ; de son pied partait un autre chemin en direction de l'Hôpiteau. C'était également la limite entre les communes de Salles (rattachée à Aulnay en 1972) et de St Mandé.



Ses mensurations en faisaient l'un des plus beaux arbres de la région :
Hauteur du tronc : 2,80,
Circonférence à 1 mètre du sol : 4,45
Circonférence de l'une de ses branches : 2,55



Vers le milieu du XIXème siècle, ce chêne se trouvait dans une parcelle appartenant à Pierre Roumenteau et Jeanne Buret son épouse. Cette dernière était la fille de Pierre Buret, maître d'école à St Léger à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème.

Par succession, il échet à Thérèse Roumenteau, épouse de Louis Coudray. La fille des ces derniers, Hortense Coudray épouse Nazet, devenue propriétaire également par succession de ses mère et père, décédés respectivement en 1892 et 1896, devait vendre aussitôt les biens de son héritage.

Par un acte de vente en date du 25 mars 1896, ce chêne devint la propriété de Casimir Arnaud et de son épouse Eglantine Pivert.

C'est à partir de cette date, après avoir été connu pendant plusieurs années sous le nom de "chêne à Coudray" que cet arbre devint le "Chêne à Carnot", Carnot étant le sobriquet sous lequel était connu Casimir Arnaud.

En 1924, Marie-Louise Denise Arnaud épouse Orner Lépine, en devenait propriétaire par succession de ses parents. Son fils, Max Lépine, en fut le dernier propriétaire privé.

Suite à un remembrement, effectué en 1971, ce chêne devint ultérieurement propriété de la commune de St Mandé.

Malgré les derniers changements de propriétaires, cet arbre vénérable devait néanmoins demeurer "le Chêne à Carnot". Cité d'innombrables fois par les gens du pays, ce fut un irremplaçable point de repère pour de nombreuses générations.

Travailleurs des champs, chasseurs et promeneurs firent très souvent halte sous son ombrage.

La commune de St Mandé prévoit une nouvelle plantation en ce lieu.

(Texte de Denis Chapacou Avril 2000)

QUI EST QUI ?



Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

PEROCHON Annie

QUERET Françoise

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>